

CCSÉHDAA

Procès-verbal du mercredi 6 mai 2026 (Version officielle)

Date : Le mercredi 6 mai 2026
Heure : 19 h 15 à 21 h 15
Endroit : Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, Point de service de Saint-Pascal (salle Chanoine-Beaudet) ou virtuellement par TEAMS

Présences : Représentants parents : Claude Beaulieu, Josiane Lajoie, Diane Ouellet, Valérie Pelletier et Nadine Thériault

Représentants du personnel du Centre de services scolaire : Emmanuelle Pelletier (psychologue scolaire), Sébastien Dionne (représentant syndicat du personnel de soutien) et Sophie Doyon (enseignante)

Personnes désignées par le Centre de services scolaire : Julie Nadeau (directrice) et Sébastien Mercier (directeur des Services éducatifs jeunes, organisation scolaire et transport scolaire)

Représentant du CISSS du Bas-Saint-Laurent : Julie Beaulieu (chef de services jeunesse (CISSSBSL DI-TSA-DP))

Membre du public : Karine Dumas

Absences : Joanie Bossé, Isabelle Landry, Roxanne Castonguay, Marie-Hélène Lamontagne, Hélène April, Émilie Lévesque, Marie-Claude Thibault, Laurence Labelle, Amélie Charest et Marc Beaulieu

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
1,0	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée (Il est important d'assurer une présence lors des rencontres)	19 h 20 : M. Sébastien Mercier annonce qu'il n'y a pas quorum. La rencontre peut avoir lieu mais il n'y aura pas adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mars dernier.	
2,0	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Diane Ouellet lit l'ordre du jour et il est adopté tel quel sous la proposition de M. Claude Beaulieu.	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
3,0	Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mars 2026 et suivi (15 minutes)	Un seul suivi était à faire. Une relance auprès d'un représentant d'Autisme de l'Est du Québec pour une présentation de cet organisme, ce qui a été fait par M. Mercier. Nous aurons donc cette présentation ce soir.	
4,0	Rapport de la trésorière (5 min.)	Mme Valérie Pelletier rapporte de nouvelles dépenses, pour les frais de déplacement du 25 mars dernier, de 454,40 \$. Le solde au compte est maintenant de 625,60 \$.	
5,0	Rapports du représentant (15 min.) 5.1 Représentant au comité de parents (7 avril et 5 mai 2026) 5.2 Représentant au conseil d'administration (14 avril 2026)	M. Claude Beaulieu nous fait part des points suivants qui ont été discutés au comité de parents : - Mme Geneviève Soucy, directrice-générale adjointe et secrétaire-générale, a expliqué le rôle des membres du conseil d'administration. Dès la prochaine rentrée scolaire, les parents devront défrayer les coûts de surveillant du midi de leur(s) enfants(s) au secondaire. - Il est très difficile de recruter des surveillants pour l'heure du midi. Ces derniers peuvent s'occuper de groupes d'élèves plus nombreux que les éducatrices. La question à savoir si des élèves plus âgés pourraient assurer en partie ce rôle est soulevée. Certains services de garde demandent déjà aux élèves plus âgés d'aider à la circulation des plus jeunes lorsqu'ils doivent se rendre à l'extérieur et revenir à l'intérieur. Cependant, l'inquiétude face à la violence est soulevée. Il est important que des adultes soient présents en quantité suffisante pour y voir. Il y aura des restrictions budgétaires de 1,5 millions pour la prochaine année scolaire. M. Claude Beaulieu nous fait part des points suivants qui ont été discutés au conseil d'administration : - Il y aura une modernisation du budget. - Aide alimentaire - Pas de refonte des services administratifs - Modification des frais de déplacement - Fin du transport scolaire à Saint-Antonin à la prochaine rentrée scolaire. La ville pourra payer les frais pour le remettre en service si elle détermine que les élèves doivent marcher dans une zone dangereuse. - Il y a 4 postes vacants pour des membres parents et 5 autres postes. - M. Beaulieu rappelle qu'il serait important qu'un membre du comité ÉHDAA siège sur le CA. De plus, il serait intéressant qu'une vidéo soit produite afin d'expliquer ce que cela implique d'être membre du comité.	
6,0	Présentation de l'organisme Autisme Bas-St-Laurent	- M. Philippe de Carufel est responsable d'intervention au sein de l'organisme Autisme de l'Est-du-Québec (ADEQ) qui couvre un très grand territoire : des Îles-de-la-Madeleine à La Pocatière. - Il offre les services suivants : Accompagnement pour les personnes autistes, pour leur famille et leurs proches et pour la communauté. - Les rencontres peuvent se tenir de façon individuelle, en groupe (groupe pour adultes autistes et groupe pour parents d'autistes). - Pour la communauté, des services de sensibilisation et de formation en autisme sont principalement offerts à la demande d'organismes, de milieux de travail ou de nos partenaires des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
		- L'organisme s'assure également de défendre les droits des autistes dans la collectivité, il prend parole sur la place publique, il organise des activités durant le mois de mars qui est le mois de l'autisme, etc. - Des services de répit individuel ou de groupe peuvent également être offerts. - Adresse Internet : Autisme de l'Est-du-Québec - Il est possible de s'abonner à l'infolettre. - L'organisme peut être contacté lorsque la personne n'a pas encore de diagnostic car il peut l'accompagner dans ses démarches. Le Cégep de Rimouski offre une formation de 3 h sur le Trouble du spectre de l'autisme qui peut être suivi par des parents, des intervenants scolaires, etc. Adresse du cours : Système d'inscription et de demandes en ligne	
7,0	Participation des parents au PI et au PSII	- M. Mercier nous présente un document à ce sujet. - La participation des parents au PI est un des objectifs du PEVR : Orientation 3 : Poursuivre la valorisation du rôle des parents et des partenaires Objectif 3.1 : Accroître de façon efficace la communication et la collaboration des parents afin de favoriser la réussite des élèves qui reçoivent des services de soutien (de 71 % à 85 %) À la suite d'un sondage auprès des parents EHDA : En 2023-2024 : 71 % En 2024-2025 : 69 % Nous n'avons pas encore les chiffres de la présente année scolaire mais des efforts de formation ont été déployés auprès des directions et professionnels des SEJ afin que des actions soient posées dans chaque école pour augmenter le pourcentage de parents satisfaits de la communication et de la collaboration avec l'école de leur(s) enfant(s). - En ce qui concerne le PSII, c'est un plan de services individualisé intersectoriel (donc implication des partenaires de l'éducation et de la santé). Il consiste en une rencontre de concertation entre famille et partenaires afin d'avoir une vision commune des besoins de l'enfant et de la situation. Une entente de complémentarité PSII favorisera une meilleure cohérence des actions et des rôles de chacun afin de mieux répondre à ces besoins et mieux soutenir la famille. - Le personnel professionnel de l'éducation et de la santé a eu l'occasion, en janvier 2025, de suivre une formation commune et de travailler en équipe sur des dossiers fictifs afin de pouvoir pratiquer la préparation et la tenue d'une rencontre PSII. Le CSS misera toujours sur une intégration à priori en classe ordinaire avant un transfert en classe spéciale. La collaboration et l'accord de la famille sont essentiels lors du transfert.	
8,0	Inclusion dans la vision CSS	La majorité des élèves HDAA fréquente les classes ordinaires. Pour ceux d'entre eux qui présentent des besoins, ne pouvant être répondus en classe ordinaires, il existe des classes à effectif réduit dans chaque secteur du Centre de services scolaire (Rivière-du-Loup, Saint-Pascal et La Pocatière) ainsi que dans trois écoles secondaire des mêmes secteurs.	
9,0	Autres points ❖ Déroulement de la cinquième rencontre (10 juin 2026)	Des boîtes à lunch seront commandées afin que nous puissions tenir notre souper de fin d'année scolaire au courant de la dernière réunion de l'année. Un formulaire sera envoyé par courriel à tous les membres afin qu'ils indiquent leur choix de repas.	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
10,0	Correspondance : ❖	-Courrier reçu concernant la semaine des personnes handicapées, qui aura lieu du 1 ^{er} au 7 juin prochain. -Des activités de sensibilisation sont organisées au sein des écoles secondaires, des formations thématiques sont offertes au personnel ainsi que dans certaines classes.	
11,0	Période de questions du public	Il n'y a pas de question de la part du public.	
12,0	Clôture de la rencontre	Elle est proposée par M. Claude Beaulieu à 20 h 57.	

10 juin 2026
Date

Emmanuelle Pelletier
Secrétaire du CCSÉHDAA


Présidente du CCSÉHDAA